

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PRESTATIONS DE SERVICES

(Assistance Directe, certification, audit, consulting, coaching et formation –Services Professionnels)

PC SOFT INFORMATIQUE (« PCSoft »)

Version en date du 8 juin 2026

En complément des conditions générales de vente de PCSoft (les « **CGV** »), tout CLIENT ayant recours à une ou plusieurs prestations de services proposées par PCSoft accepte expressément les présentes conditions particulières de prestations (les « **CP Services** »).

Les CP Services ont vocation à encadrer l'ensemble des prestations d'audit, d'Assistance Directe, de certification, de consulting, de coaching et de formation fournies par PCSoft. En cas de contradiction, l'ordre de priorité suivant s'applique : (i) le Bon de Commande ou tout document particulier signé entre les parties, (ii) les présentes CP Services, (iii) les CGV, puis le cas échéant, (iv) les contrats de licence.

1. Définitions

Pour les besoins des présentes, les termes suivants ont la signification ci-après :

« **Assistance Directe** » a le sens qui lui est attribué à l'article 2.6 ;

« **Bon de Commande** » désigne tout devis, proposition commerciale, commande, convention ou document équivalent accepté par le CLIENT et PCSoft, et décrivant le ou les Services Professionnels commandés ;

« **CLIENT** » désigne le cocontractant de PCSoft ;

« **Crédits Minutes** » a le sens qui lui est attribué à l'article 2.6.2 ;

« **Livrables** » désigne, selon le cas, les rapports, comptes rendus, supports pédagogiques, synthèses, recommandations ou tout autre document expressément prévu au Bon de Commande ;

« **Période de Souscription** » a le sens qui lui est attribué à l'article 2.6.2 ;

« **Services Professionnels** » désigne ensemble les prestations d'Assistance Directe, certification, audit, de consulting, de coaching et de formation fournies par PCSoft.

2. Périmètre des Services Professionnels

En complément de la commercialisation de ses logiciels, PCSoft peut proposer au CLIENT les Services Professionnels suivants, lesquels portent exclusivement sur les produits, outils, technologies et environnements PCSoft, sauf stipulation contraire expresse figurant au Bon de Commande.

2.1 Audit

PCSoft peut proposer des prestations d'audit, comprenant notamment des audits de code, des audits de migration et des audits de webisation. Sauf stipulation contraire expresse, l'audit consiste en une analyse ponctuelle, réalisée à partir des éléments, sources, fichiers, accès, informations et explications communiqués par le CLIENT.

- L'audit de code consiste en l'analyse statique d'un projet ou d'éléments de projet fournis par le CLIENT, afin d'identifier des axes d'amélioration, pistes d'évolution et recommandations générales.
- L'audit de migration consiste en l'analyse d'un projet du CLIENT dans le cadre de son examen avec une nouvelle version des outils PCSoft, afin d'identifier les points d'attention et recommandations utiles à la migration.
- L'audit de webisation consiste en l'analyse d'un projet du CLIENT afin d'identifier les éléments susceptibles d'être réutilisés dans un contexte de webisation, ceux qui ne peuvent pas l'être, ainsi que, le cas échéant, des alternatives techniques ou bonnes pratiques.

Sauf stipulation contraire au Bon de Commande, toute prestation d'audit donne lieu à la remise d'un rapport, d'une synthèse ou d'un compte rendu de restitution.

2.2 Consulting

Le consulting consiste en une prestation ponctuelle de conseil technique portant exclusivement sur les produits développés par PCSoft. Cette prestation a pour objet d'apporter au CLIENT une expertise ciblée relative notamment à l'utilisation, au paramétrage, à l'orientation technique ou à l'analyse de difficultés rencontrées dans le cadre de l'usage des produits PCSoft.

Sauf accord contraire exprès, le consulting n'inclut ni développement spécifique, ni maintenance corrective, ni prise en main de l'exploitation du système d'information du CLIENT, ni intervention sur des produits tiers. Les prestations de consulting ne donnent pas lieu à la remise d'un rapport, d'une synthèse ou d'un compte rendu de restitution.

2.3 Coaching

Le coaching consiste en une prestation d'accompagnement technique personnalisé, portant exclusivement sur les produits PCSoft. Selon le Bon de Commande, il peut comprendre un suivi de projet, des échanges réguliers avec un intervenant PCSoft expérimenté, des revues de travaux, ainsi qu'une assistance et des conseils portant notamment sur l'architecture, le développement et l'interface utilisateur.

Le coaching a pour finalité d'accompagner le CLIENT dans ses propres choix et travaux ; il ne se substitue ni à la maîtrise d'œuvre ni à la responsabilité de décision du CLIENT. Les prestations de coaching ne donnent pas lieu à la remise d'un rapport, d'une synthèse ou d'un compte rendu de restitution.

2.4 Formation

La formation consiste en une prestation de transmission de compétences relative aux produits, outils et technologies PCSoft. Elle a pour objet de permettre aux participants d'acquérir, de renforcer ou de perfectionner leurs connaissances théoriques et pratiques selon les modalités définies dans le Bon de Commande, la convention de formation ou la documentation commerciale applicable.

Sauf stipulation contraire, la formation ne constitue ni une certification, ni une validation officielle d'aptitude, ni un engagement de résultat quant au niveau atteint individuellement par chaque participant.

Lorsque les Services Professionnels comprennent des actions de formation professionnelle, celles-ci sont réalisées conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux organismes de formation.

PCSoft intervient, le cas échéant, en qualité d'organisme de formation déclaré sous le numéro de déclaration d'activité transmise en amont par PCSoft au CLIENT. Cette déclaration d'activité ne vaut pas agrément de l'État.

Lorsque la formation concernée est éligible à un financement par des fonds publics ou mutualisés, notamment par un OPCO, le compte personnel de formation, France Travail ou tout autre organisme financeur, PCSoft indique au Client, préalablement à la commande, si la formation concernée entre dans le périmètre de sa certification qualité, notamment Qualiopi.

La prise en charge financière d'une formation par un tiers financeur n'est jamais garantie par PCSoft, sauf stipulation expresse contraire. Il appartient au Client d'effectuer, sous sa responsabilité, toute demande de prise en charge, d'accord préalable, d'inscription ou de validation auprès de l'organisme financeur concerné. En cas de refus total ou partiel de prise en charge, de retrait de prise en charge, de retard de paiement ou de non-paiement par le tiers financeur, le Client demeure redevable à l'égard de PCSoft des sommes dues au titre de la formation commandée, sauf disposition impérative contraire.

Pour chaque action de formation, PCSoft communique au Client les informations utiles relatives notamment aux objectifs pédagogiques, au public visé, aux prérequis, au programme, à la durée, aux modalités pédagogiques, aux modalités d'accès, aux délais d'accès, aux moyens d'encadrement, aux modalités d'évaluation, au prix, ainsi qu'aux modalités de délivrance des documents de fin de formation.

Les stagiaires sont soumis au règlement intérieur de l'organisme de formation de PCSoft, lequel leur est communiqué ou rendu accessible avant le début de la formation. Ce règlement intérieur précise notamment les principales mesures applicables en matière de santé, de sécurité, de discipline, ainsi que, le cas échéant, les modalités de représentation des stagiaires.

PCSoft met en œuvre des modalités d'évaluation adaptées à la nature de la formation, pouvant notamment prendre la forme de questionnaires, exercices, mises en situation, tests, feuilles d'émargement, relevés de connexion, évaluations à chaud ou à froid, ou tout autre dispositif permettant d'apprécier la participation, l'assiduité et/ou l'acquisition des connaissances. À l'issue de la formation, PCSoft remet au Client et/ou au stagiaire, selon le cas, les documents de fin de formation applicables, notamment une attestation de formation, une attestation d'assiduité ou tout document requis par le dispositif de financement concerné.

Lorsque la formation est dispensée à distance, les modalités techniques d'accès, d'identification, de suivi de l'assiduité, de connexion, d'émargement, d'assistance technique et d'évaluation sont précisées dans le devis, le programme, la convocation ou tout document transmis au Client. Le Client est responsable de la mise à disposition, pour les stagiaires, des équipements, accès réseau, logiciels, droits et prérequis techniques nécessaires au suivi de la formation à distance.

PCSoft prend en compte, dans des conditions raisonnables et sous réserve de faisabilité, les besoins d'accessibilité des personnes en situation de handicap. Le Client s'engage à informer PCSoft, dans un délai suffisant avant le début de la formation, de toute situation nécessitant une adaptation particulière. PCSoft pourra orienter le Client ou le stagiaire vers son référent handicap ou vers tout interlocuteur compétent afin d'étudier les adaptations envisageables.

Lorsque la formation est conclue directement avec une personne physique entreprenant une formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle est établi conformément aux dispositions applicables du Code du travail. Dans cette hypothèse, le stagiaire bénéficie du délai légal de rétractation de dix jours à compter de la signature du contrat. Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai et les modalités de paiement sont celles prévues par les dispositions légales applicables.

Lorsque la formation est financée ou susceptible d'être financée par un OPCO, le compte personnel de formation, France Travail ou tout autre tiers financeur, les conditions d'annulation, de report, de prise en charge, de justification de l'assiduité, de facturation et de paiement peuvent être complétées ou adaptées pour tenir compte des règles propres au dispositif de financement concerné. Ces règles ne limitent toutefois pas le droit de PCSoft

de facturer au Client les sommes contractuellement dues lorsque l'annulation, l'absence, l'abandon, le défaut d'assiduité ou l'impossibilité de réaliser la formation résulte du Client, de ses salariés, préposés, stagiaires désignés ou de toute personne dont il répond, sauf disposition impérative contraire.

Toute annulation ou demande de report d'une formation doit être notifiée par écrit à PCSoft dans les conditions prévues à l'article 8 ci-après. Lorsque l'annulation ou le report intervient tardivement, ou lorsque le stagiaire désigné ne se présente pas à la formation, les sommes prévues audit article demeurent dues, sous réserve des règles impératives applicables aux formations financées par un tiers financeur ou conclues avec une personne physique à titre individuel et à ses frais.

Dans l'hypothèse où une pénalité d'annulation, de report ou d'absence ne serait pas prise en charge par l'organisme financeur, celle-ci pourra être facturée directement au Client, dès lors qu'elle résulte d'une annulation, d'un report, d'une absence, d'un abandon ou d'un manquement imputable au Client, à ses salariés, stagiaires désignés, préposés ou représentants.

2.5 Certification

PCSoft peut également proposer un système de certification de ses logiciels Windev Suite à destination de ses CLIENTS permettant d'évaluer le niveau d'un utilisateur des logiciels Windev Suite.

Cette certification s'effectue par niveau conformément à la mise en place d'un système de notation sur 1000 points.

Les résultats des certifications se classent selon une classification établie par PCSoft et qui sera diffusée aux tiers.

La certification est intégralement réalisée en ligne par le candidat. Un processus de vérification d'identité sera mis en place en début de session.

Pendant tout le déroulé de la session, la certification fera l'objet de mesures de surveillance comme l'activation d'écran et webcam notamment.

Un processus de validation automatique de la configuration matérielle et logicielle sera mis en place.

Les candidats à la certification recevront un guide pratique par voie numérique, leur rappelant le déroulé de l'épreuve.

Chaque certification a une durée de validité d'un an à compter du moment où elle est délivrée par PCSoft.

Chaque certification intègrera les nouveautés et évolutions des logiciels de la Windev Suite et les bonnes pratiques d'usage desdits logiciels.

A l'issue de l'épreuve et après validation par un intervenant désigné par PCSoft, les candidats se verront remettre un document certifiant le résultat obtenu avec un système d'authentification et que le candidat pourra partager à des tiers. La liste des compétences évaluées sera indiquée sur le document de certification.

2.6 Assistance Directe

2.6.1 Principe

En cas de difficultés d'utilisation des produits PCSoft rencontrées par le CLIENT, PCSoft peut fournir, à la demande du CLIENT, une assistance personnalisée visant à accompagner le CLIENT dans l'installation, le paramétrage, la prise en main et l'utilisation des produits PCSoft (l'« **Assistance Directe** »).

L'Assistance Directe a pour finalité d'accompagner le CLIENT dans l'utilisation des produits PCSoft, notamment

pour l'analyse d'une difficulté d'usage, l'aide au paramétrage, l'orientation technique, la recherche d'une solution de contournement de la difficulté ou, plus généralement, l'accompagnement dans une difficulté d'utilisation des produits PCSoft.

Il est expressément convenu que l'Assistance Directe est une solution visant à dépanner dans les meilleurs délais une situation de blocage subi par le CLIENT et n'inclut pas :

- le développement ou la réécriture de programmes pour le compte du CLIENT ;
- la réalisation de prestations de conseil, coaching, d'audit, de formation structurée, d'intégration ou de maintenance applicative correspondant notamment à d'autres Services Professionnels visés aux présentes ;
- l'intervention sur des produits ou environnements tiers, sauf lorsqu'ils sont directement nécessaires à la compréhension d'un incident lié à l'utilisation de Produits PCSoft ;
- une obligation de correction d'anomalie, de résultat, de disponibilité continue, ni un engagement de niveau de service (SLA) ; ou
- des interventions sur site.

PCSoft détermine librement les moyens humains et techniques affectés au service. PCSoft s'efforcera, dans la mesure du possible, d'assurer une continuité de suivi, sans que cela constitue une obligation de fournir un interlocuteur unique. Chaque échange au titre de l'Assistance Directe se fera entre une personne désignée par le CLIENT et un interlocuteur de PCSoft, étant précisé que le CLIENT devra fournir une liste de trois (3) personnes autorisées pour recourir à l'Assistance Directe dans le cadre d'une relation client avec PCSoft.

En tout état de cause, PCSoft fera ses meilleurs efforts pour mettre en place l'Assistance Directe dans les 16 heures ouvrables suivant la demande du CLIENT.

PCSoft se réserve le droit de rediriger le CLIENT vers un autre de ses services compétents ou de refuser la fourniture de l'Assistance Directe en fonction de la complexité et de la taille des projets menés par le CLIENT.

2.6.2 Crédit Minutes

Le CLIENT ayant souscrit à l'Assistance Directe dispose d'un forfait d'heures créditées sur son compte ainsi que d'un interlocuteur attribué par PCSoft. L'Assistance Directe s'effectue en français à l'oral ou à l'écrit ou en anglais uniquement à l'écrit.

Il existe différentes formules (susceptibles d'évoluer conformément aux offres de PCSoft). A date, les différentes formules sont : (i) 3 heures, (ii) 4 heures, (iii) 6 heures, (iv) 10 heures, (v) 30 heures ou (vi) 60 heures.

Toute prestation réalisée au titre de l'Assistance Directe est décomptée par minute (les « **Crédits Minutes** »). Le décompte couvre notamment les appels, les échanges par email, les temps d'analyse, de préparation, de test, de reproduction, d'installation, de rappel, de suivi, de télémaintenance ou de traitement d'un dossier.

Le minimum de décompte par demande, contact ou dossier est de quinze (15) Crédits Minutes, puis par tranche de quinze (15) minutes au-delà, étant précisé que toute tranche de quinze (15) minutes sera entièrement consommée une fois débutée, sauf règle particulière communiquée au CLIENT.

Sauf stipulation contraire au Bon de Commande, les Crédits Minutes sont valables pendant une durée de douze (12) mois à compter de l'ouverture des droits sur le compte du CLIENT (la « **Période de Souscription** »), avec tacite reconduction pour des Périodes de Souscription successives de douze (12) mois, sauf dénonciation par écrit de la part du Client au plus tard deux (2) mois avant le terme de chaque Période de Souscription.

Les Crédits Minutes non consommés à l'expiration de la Période de Souscription sont définitivement perdus. Ils ne sont ni reportables sur une période ou un forfait ultérieur, ni remboursables, ni convertibles en une autre prestation ou en une quelconque somme d'argent. Il est expressément convenu que le prix du forfait rémunère la

mise à disposition du service d'Assistance Directe pendant la Période de Souscription, et non un nombre garanti de prestations effectivement exécutées.

Toute demande enregistrée ou traitée par le service Assistance Directe est décomptée, y compris lorsque la réponse conduit à constater que la difficulté provient de l'outil PCSoft, l'environnement, du paramétrage, des développements du CLIENT, d'un produit tiers ou d'une mauvaise utilisation.

Le CLIENT est seul responsable du contrôle interne des personnes habilitées à utiliser le service. Tout crédit consommé à la suite d'une sollicitation émanant d'une personne autorisée, ou identifiée comme telle au moyen des éléments d'authentification communiqués, est réputé valablement consommé.

PCSoft adresse au CLIENT, à titre d'information, un relevé des crédits consommés en fin de droits, ou à tout autre rythme raisonnable déterminé par PCSoft.

En cas de contestation motivée sur un relevé, le CLIENT devra la notifier dans un délai de trente (30) jours à compter de son émission. À défaut, le relevé sera réputé accepté.

Le CLIENT reconnaît que le recours à l'Assistance Directe s'effectue dans la limite de quarante-cinq (45) minutes, et s'engage au-delà à recourir à une autre forme de Services Professionnels si son besoin d'accompagnement persiste, en lien avec les équipes de PCSoft.

2.6.3 Option de stockage d'éléments techniques

Si le CLIENT choisit expressément l'option de stockage prévue aux présentes ou sur tout document commercial applicable, PCSoft pourra conserver, pour les besoins de l'Assistance Directe, certains éléments techniques du CLIENT (code, bibliothèques, exécutables, schémas, données d'exemple ou autres éléments convenus).

Cette conservation n'a qu'une finalité technique d'Assistance Directe. Elle ne constitue ni une sauvegarde, ni un archivage légal, ni un dépôt garantissant la restitution ou la pérennité des éléments transmis.

Le CLIENT demeure responsable :

- de la licéité des éléments transmis ;
- de leur absence de virus, code malveillant ou mécanisme de compromission ;
- de la fourniture des outils ou mots de passe raisonnablement nécessaires à leur exploitation lorsque cela a été convenu.

Le temps consacré à la réception, au contrôle, au téléchargement, à la copie, à la préparation, à l'indexation ou à la restitution de ces éléments est décompté des Crédits Minutes, sauf tarification spécifique convenue.

3. Modalités d'exécution

PCSoft intervient au titre des Services Professionnels en qualité de prestataire tenu à une obligation de moyens.

PCSoft s'engage à mobiliser, avec diligence, les compétences et ressources qu'il juge appropriées pour exécuter la mission conformément aux règles de l'art, aux standards de la profession et au périmètre défini au Bon de Commande.

Les horaires d'intervention communiqués par PCSoft sont indicatifs. Sauf précision contraire, une journée d'intervention correspond à sept (7) heures de travail effectif. Dans la mesure du possible, l'intervenant PCSoft s'efforcera de se conformer aux contraintes horaires du CLIENT, sans que cela constitue un engagement ferme.

Les Services Professionnels peuvent être réalisés à distance ou sur site, selon les modalités prévues au Bon de Commande. Le nom de l'intervenant éventuellement indiqué par PCSoft l'est à titre purement indicatif ; PCSoft peut le remplacer par toute personne de qualification équivalente.

Dans le cadre d'un Service Professionnel de formation, le CLIENT s'engage à accepter tout règlement intérieur ou règles de bonne conduite portant sur les locaux où se déroule la formation.

4. Obligations de coopération du CLIENT

La bonne exécution des Services Professionnels suppose une coopération active du CLIENT. À ce titre, le CLIENT s'engage, en temps utile, à :

- fournir à PCSoft des informations, documents, codes, accès, environnements et explications exacts, complets et à jour ;
- désigner un interlocuteur compétent et disponible pendant toute la durée du Service Professionnel ;
- mettre à disposition, lorsque cela est requis, un environnement de test, ainsi que les moyens techniques et logistiques nécessaires à l'intervention ;
- effectuer ou faire effectuer, préalablement à toute intervention sensible, les sauvegardes utiles de ses données, projets, environnements et configurations ;
- obtenir l'ensemble des autorisations, droits et accords nécessaires pour permettre à PCSoft d'intervenir licitement sur les systèmes, projets, environnements, données, locaux ou outils concernés, y compris lorsqu'ils relèvent d'un tiers ;
- veiller, pour les formations, à ce que les participants disposent des prérequis, équipements et disponibilités raisonnablement nécessaires.

En cas de manquement du CLIENT à ses obligations de coopération, PCSoft pourra suspendre, limiter, replanifier ou adapter le Service Professionnel. Le temps mobilisé, les créneaux réservés et les frais engagés demeurent dus, sauf faute exclusive de PCSoft.

5. Livrables et restitution

Lorsque le Service Professionnel donne lieu à remise d'un Livrable, celui-ci est établi au regard des éléments disponibles et du périmètre défini au Bon de Commande. Sauf stipulation contraire, les Livrables ont une finalité d'information, d'aide à la décision, de synthèse ou de transmission de compétences.

Sauf réserve motivée notifiée par écrit par le CLIENT dans un délai de dix (10) jours ouvrés à compter de la remise du Livrable, le Service Professionnel concerné sera réputé exécuté conformément au Bon de Commande. Les réserves devront être suffisamment détaillées pour permettre leur analyse. En cas de réserve justifiée, PCSoft pourra, à son choix, corriger ou compléter le Livrable dans la stricte mesure nécessaire.

6. Limites propres aux Services Professionnels

6.1 Dispositions communes

Les recommandations, analyses, orientations et supports fournis par PCSoft sont formulés au regard des

informations disponibles à la date d'intervention et du périmètre convenu. Ils ne dispensent pas le CLIENT de ses propres vérifications, arbitrages techniques, budgétaires, opérationnels, juridiques ou de conformité.

Sauf stipulation contraire expresse, les Services Professionnels n'incluent pas la correction des anomalies, la remédiation, le développement spécifique, la maintenance, l'exploitation, l'administration continue des environnements, ni la surveillance permanente des systèmes ou projets du CLIENT.

Compte tenu de la nature des Services Professionnels, PCSoft ne garantit ni la résolution de chaque difficulté soumise, ni l'absence d'erreur, ni la compatibilité de l'ensemble des environnements du CLIENT, ni la continuité ou la disponibilité des Services Professionnels.

PCSoft ne saurait être tenue responsable des conséquences :

- des choix techniques, développements, paramétrages, déploiements, sauvegardes ou décisions du CLIENT ;
- des défauts, pannes ou indisponibilités des réseaux, matériels, systèmes, services tiers ou environnements du CLIENT ;
- de l'utilisation par le CLIENT des recommandations ou éléments fournis par PCSoft sans tests préalables appropriés ;
- de toute intervention réalisée sur un environnement de production à la demande ou avec l'accord du CLIENT.

En toute hypothèse, la responsabilité totale cumulée de PCSoft, toutes causes confondues, est limitée au montant hors taxes effectivement payé par le CLIENT à PCSoft au cours des douze (12) mois précédant le fait générateur de responsabilité.

6.2 Limites spécifiques à l'audit

L'audit constitue une photographie ponctuelle, fondée sur les éléments observés et/ou fournis au moment de l'intervention. PCSoft ne garantit pas l'identification exhaustive de l'ensemble des anomalies, vulnérabilités, défauts, non-conformités ou risques, notamment lorsqu'ils sont latents, intermittents, non reproductibles, dépendants d'éléments tiers ou extérieurs au périmètre convenu.

PCSoft ne garantit ni l'atteinte d'un niveau de sécurité déterminé, ni l'obtention d'une certification, ni l'absence d'incident, d'anomalie, d'intrusion, de régression ou de non-conformité postérieure à l'audit.

Lorsque le Bon de Commande prévoit des tests intrusifs, simulations d'attaque, opérations de vérification active ou accès à des environnements tiers, le CLIENT déclare agir dans un cadre licite et avoir obtenu toutes autorisations requises. La signature du Bon de Commande vaut instruction et autorisation donnée à PCSoft pour exécuter les opérations d'audit ainsi expressément prévues, dans le seul périmètre convenu.

6.3 Limites spécifiques au consulting et au coaching

Le consulting et le coaching ont vocation à assister le CLIENT dans ses réflexions, choix et travaux. Les décisions de conception, de développement, de déploiement, de sécurité, de conformité ou de mise en production relèvent en dernier ressort du CLIENT. PCSoft ne garantit pas qu'une recommandation donnée soit adaptée à tout contexte d'usage autre que celui exposé pendant les Services Professionnels.

6.4 Limites spécifiques à la formation

La formation vise la transmission de connaissances et de bonnes pratiques. PCSoft ne garantit ni l'assimilation complète du contenu par chaque participant, ni l'obtention d'un niveau de compétence déterminé, ni la réussite d'un projet, d'un examen ou d'une certification, sauf engagement exprès contraire.

Le CLIENT s'engage à ne pas enregistrer (de manière sonore, audiovisuelle ou en transcription) les contenus de la formation et s'interdit en tout état de cause de diffuser auprès d'un tiers tout support ou contenu reçu lors de la formation.

7. Conditions financières

Les prix, modalités de facturation, frais, délais de paiement et conséquences d'un retard de paiement sont régis par les CGV et, le cas échéant, par le Bon de Commande. Sauf stipulation contraire, toute heure, demi-journée, ou journée planifiée et non utilisée du fait du CLIENT est réputée consommée et n'est ni reportable ni remboursable. De même, tout Crédit Minute non utilisé par le CLIENT dans le délai de validité prévu à l'Article 2.6.2 sera réputé consommé et pourra être facturé par PCSoft.

Les Services Professionnels réalisés au-delà du périmètre initialement convenu, ainsi que toute demande complémentaire du CLIENT, pourront faire l'objet d'un devis, d'un Bon de Commande additionnel ou d'une facturation complémentaire.

8. Annulation, report et validité des Bons de Commande

Toute demande d'annulation ou de report d'un Service Professionnel par le CLIENT doit être formulée par écrit.

- En cas d'annulation ou de report intervenant dans les trois (3) semaines précédant le début du Service Professionnel, PCSoft pourra facturer une indemnité égale à cinquante pour cent (50 %) du prix du Service Professionnel concerné.
- En cas d'annulation ou de report intervenant dans les sept (7) jours précédant le début du Service Professionnel, PCSoft pourra facturer une indemnité égale à cent pour cent (100 %) du prix du Service Professionnel concerné.

Les indemnités ci-dessus s'entendent sans préjudice du remboursement des frais déjà engagés par PCSoft lorsque ceux-ci ont été expressément acceptés ou sont non récupérables.

Les Services Professionnels commandés devront être engagés dans un délai maximal de six (6) mois à compter de l'acceptation du Bon de Commande (deux (2) mois en ce qui concerne les Services Professionnels de formation), sauf stipulation contraire. À défaut de démarrage ou de finalisation des Services Professionnels dans ce délai pour une cause non exclusivement imputable à PCSoft, PCSoft pourra facturer les Services Professionnels concernés.

PCSoft aura par ailleurs la faculté de reporter ou d'annuler l'un de ses Services Professionnels sous réserve d'en informer valablement par tous moyens (oraux et écrits) le CLIENT au moins 72 heures avant la date prévue du Service Professionnel (sans préavis en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil).

Par dérogation aux stipulations qui précèdent, lorsque le Service Professionnel concerné constitue une action de formation financée ou susceptible d'être financée par un OPCO, le compte personnel de formation, France Travail ou tout autre organisme financeur, les pénalités d'annulation, de report, d'absence ou d'abandon s'appliquent

sous réserve des règles impératives propres au dispositif de financement concerné. Dans tous les cas, les sommes non prises en charge par le tiers financeur du fait d'une annulation, d'un report, d'une absence, d'un abandon ou d'un défaut d'assiduité imputable au CLIENT, à ses salariés, stagiaires désignés, préposés ou représentants, pourront être facturées directement au CLIENT.

9. Divers

Les autres stipulations des CGV de PCSoft demeurent pleinement applicables, sauf stipulation contraire expresse des présentes CP Services ou du Bon de Commande.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes devait être déclarée nulle, inopposable ou inapplicable, les autres stipulations conserveraient leur plein effet.

Les intitulés figurant dans les présentes n'ont qu'une valeur de commodité et ne sauraient affecter l'interprétation des clauses.